

# Actualité

## Geopark : vers une labellisation UNESCO

**De nombreux travaux et réflexions ont été engagés sur le territoire beaujolais pour l'obtention du label. Plusieurs dizaines de géosites ont été repérés.**

Depuis maintenant plus d'un an, le Syndicat mixte du Beaujolais a engagé la démarche Geopark, labellisation soutenue par l'UNESCO et qui reconnaît au territoire un patrimoine géologique exceptionnel et une dynamique territoriale importante autour de la valorisation des richesses humaines.

**"La démarche Geopark n'est pas en effet uniquement centrée sur la géologie, elle prend également en compte les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels qui façonnent notre territoire et son identité culturelle, sociale et économique"**, souligne le Syndicat mixte du Beaujolais. Les éléments de patrimoine ou les sites d'intérêt archéologique, écologique, historique et culturel sont également



**Charlotte Besombes : "Un des intérêts d'un geopark est de mettre en œuvre une démarche fédératrice et innovante pour de nouvelles perspectives de développement local".**

intégrés au projet et font de celui-ci une véritable démarche de territoire.

Lors du dernier forum qui s'est tenu à Graves-sur-Anse, la sélection des géosites qui seront intégrés au dossier officiel a été présentée. **"Ceux-ci ont été choisis par le comité scientifique pour leur notoriété, leurs intérêts touristiques et pédagogiques"**, indique Charlotte Besombes, chargée de la démarche Geopark en Beaujo-



**Vanne martelière du sentier de Gleizé.**

lais. Parmi les géosites, on peut citer la carrière de Lucenay, l'espace Pierres folles de Saint-Jean-des-Vignes, le balcon du Morgon (sentier botanique), la vanne martelière de Gleizé ou encore le village de Charnay et les espaces naturels sensibles de Taponas/Belleville, sans oublier la gravière du pré du Joux. Des sites qui sont révélateurs des liens entre l'histoire de la terre et le patrimoine géologique et les autres formes de patrimoine.

**"Actuellement, cent cinquante sites ont été repérés et devraient être intégrés au dos-**

**sier officiel, mais leur nombre n'est pas définitif"**, indique la chargée de mission.

La rédaction du dossier officiel de candidature a commencé. Il sera présenté aux instances internationales des geoparks en septembre 2014. D'ici là, des visites sur certains sites seront organisées. **"Le but est de faire découvrir ces lieux et de travailler avec leurs gestionnaires"**, note Charlotte Besombes. Le dépôt officiel de candidature auprès du réseau geopark, aura lieu à l'automne 2014.

■ Laurence Chopart